Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT

Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche
Service de l'enseignement technique
Sous-Direction des Politiques de Formation et d'Education
Bureau des Diplômes de l'Enseignement Technique
1 ter avenue de Lowendal
75700 PARIS 07 SP
Suivi par : Marc CHAUCHARD
tél. : 01.49.55.42.69
fax : 01.49.55.40.06

NOTE DE SERVICE

DGER/SDPOFE/N2013-2059

Date: 29 avril 2013

Date de mise en application : session d'examen 2013

Complète la note de service NS/DGER/SDPOFE/ N2010 2154 du 19 octobre 2010

Nombre d'annexe : 1

Le Ministre de l'agriculture,
de l'agroalimentaire et de la forêt

à

Mesdames et Messieurs les Directeurs régionaux de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt

Objet : Baccalauréat professionnel spécialité « Agroéquipement » : Grille nationale d'évaluation pour les candidats hors CCF à l'épreuve E7 « Pratiques professionnelles »

Bases juridiques :
- Arrêté du 23 juillet 2010 relatif à la spécialité « Agroéquipement » du baccalauréat professionnel.
- Note de service DGER/SDPOFE/N2010-2154 du 19 octobre 2010 relative à la mise en œuvre des épreuves professionnelles pour la délivrance du baccalauréat professionnel spécialité « Agroéquipement »

Résumé : Définition d'une grille nationale d'évaluation relative à l'épreuve E7 pour les candidats hors CCF au baccalauréat professionnel spécialité « Agroéquipement »

Mots-clés : baccalauréat professionnel, « Agroéquipement », candidats hors CCF, épreuve E7

Destinataires	
Pour exécution : - Administration centrale - Inspection de l'enseignement agricole - Directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt - Directions de l'agriculture et de la forêt des DOM - Hauts-commissariats de la République des COM - Etablissements publics nationaux et locaux d'enseignement agricole - Unions nationales fédératives d'établissements privés	Pour information : - Organisations syndicales de l'enseignement agricole - Fédérations d'associations de parents d'élèves de l'enseignement agricole - Conseil général de l'agriculture, de l'alimentation et des espaces ruraux

La présente note de service a pour objet de compléter, dans la note de service DGER/SDPOFE/N2010-2154 du 19 octobre 2010, les instructions relatives à la correction de l'épreuve E7 « pratiques professionnelles » pour les candidats hors CCF.

Elle précise qu'à compter de la session 2013, une grille nationale d'évaluation jointe en annexe, s'ajoute aux instructions concernant l'épreuve E7 pour les candidats hors CCF.

Cette grille est utilisée dès parution de la présente note, à partir de la session d'examen 2013.

Toutes les autres dispositions de la note de service DGER/SDPOFE/N2010-2154 du 19 octobre 2010 restent inchangées.

Le sous-directeur des politiques
de formation et d'éducation

Signé : Philippe VINCENT

ANNEXE

GRILLE D'EVALUATION DE L'EPREUVE E7 : PRATIQUES PROFESSIONNELLES
BACCALAUREAT PROFESSIONNEL « AGROEQUIPEMENT»
CANDIDATS HORS CCF

Session : **Nom :** **Prénom :**

	Capacités	Critères indicatifs	Observations	Note
Exposé du candidat	C8 Conduire un chantier d'opération culturale C9 Réaliser en sécurité des travaux mécanisés	- Pertinence et qualité de l'exposé - Mobilisation de références techniques et économiques - Valorisation du vécu professionnel et de l'expérience acquise		**/8**
Réponses aux questions posées par le jury	C10 Assurer la maintenance d'un parc d'agroéquipements C11 Participer à la gestion d'un parc d'agroéquipements C12 S'adapter à des enjeux professionnels particuliers	- Pertinence du raisonnement et exactitude des réponses - Mobilisation de références scientifiques, techniques et culturelles - Valorisation du vécu professionnel - Qualité de l'expression et qualité du vocabulaire		**/12**
			Note en points entiers	**/20**

Appréciation générale :

Fait, le : Signatures :